



COVID 19 : LA SITUATION DE L'UFRSTAPS DE CAEN AU 8 JUIN 2020

Vers un déconfinement confiné !?

La situation de l'UFRSTAPS de CAEN était déjà bien dégradée avant la crise sanitaire qui nous impacte tous depuis le 16 mars. L'action motrice reconnue pour ses bienfaits éducatifs, sanitaires, sportifs sur les pratiques sociétales de l'humain restait, il y a encore quelques années, le cœur des formations à travers ses pratiques physiques que représentent la formation des étudiants à l'Université par la pratique et l'analyse des différents champs d'évolution des APSA. Néanmoins, avec la LRU (Loi relative à l'autonomie des Universités), depuis dix ans, l'état se désengage peu à peu des politiques de formations des jeunes au sein des universités. C'est ainsi que les présidents d'Université reconnus pour leurs qualités de scientifiques dans leurs domaines de recherche ont endossé différentes casquettes, du politicien au gestionnaire en passant par la préoccupation des grandes entreprises basées sur le profit. Ils se sont alors entourés de professionnels technocratiques souvent issus du monde privé des ressources humaines avec comme mot d'ordre : les économies d'échelle.

Dans un tel contexte, les STAPS ont subi de plein fouet cette LRU. L'enseignement des pratiques physiques coûte cher tant au niveau matériel qu'humain. C'est ainsi que l'on voit des postes d'enseignants disparaître, des offres de pratique d'APSA de plus en plus minces dégradant la continuité des formations de la licence 1 à la licence 3 et un formatage des candidats étudiants aux concours de recrutement en Education Physique et Sportive dans les INSPE. Ainsi, chaque composante STAPS de France organise son offre de formation comme elle l'entend sous tutelle de l'Université dont elle dépend.

Pourtant, face à la LRU, une question centrale se pose : si l'action motrice reste l'objet principal de la formation au cœur de la problématique des STAPS (ce qui est à espérer !!!), dans quelle mesure les économies d'échelle centrées sur le produire plus à moindre coût peuvent permettre d'assurer une formation complète des étudiants qui se destinent à l'intervention pédagogique dans les métiers de l'EPS, de l'entraînement sportif, de l'entretien physique et des activités adaptées profilées santé ?

Covid 19, l'accélérateur des économies dans les universités : STAPS CAEN en première ligne !?

Avec la crise sanitaire du Covid 19 et l'arrêt inopiné des enseignements en présentiel des formations universitaires à Caen et dans toute la France, le numérique a permis d'établir une continuité pédagogique que le gouvernement s'est empressé de dénommer « continuité pédagogique ». Forte de cette continuité, les STAPS à Caen ont été sommées d'utiliser la plateforme numérique e-campus. Sans formation préalable pour la majorité des enseignants, cette plateforme a été le support et le relais des formations pendant tout le confinement avec d'innombrables scénarios envisagés dès les premières semaines pour annoncer un calendrier des examens de première session du second semestre sur les trois années de licence au mois de juin. Un premier scénario sur des examens décalés mais réalisés en présentiel assurant une équité des résultats pour tous les étudiants.

Début avril, changement de cap des instances dirigeantes de l'Université : tous les examens se dérouleront à distance via e-campus sauf pour les étudiants concernés par le recrutement kiné qui se déroulera fin juin pour des évaluations en présentiel. Les premières moyennes d'évaluation montrent des résultats au-dessus de ceux du premier semestre et des années antérieures. Quant aux pratiques, la plupart d'entre elles ont pu être réalisées à hauteur de 80%. Les notes définitives ont donc été attribuées en contrôle continu, ce qui, pour le coup, a suscité une relative équité entre les étudiants. En effet, chaque enseignant en charge des pratiques d'APSA a eu le temps d'observer et de connaître

leurs étudiants pour les évaluer équitablement. Mais pour le distanciel, il n'en est pas forcément de même.

Premier questionnement : Pour diverses raisons, l'étudiant derrière son ordinateur, à distance, est totalement libre de répondre aux questions posées avec différentes sources d'appuis. Mais tous les étudiants n'ont pas le même accès à internet en fonction de leur zone géographique ; tous les étudiants ne disposent pas du matériel adéquat pour préparer ce distanciel malgré quelques prêts de matériel informatique de l'Université. Ainsi, un certain nombre d'entre eux réalisent leurs examens sur smartphone, support bien moins confortable qu'un ordinateur. Les moyennes sont à la hausse et s'expliquent par la possibilité des étudiants de communiquer entre eux, de se faire aider par une tierce personne et/ou de consulter le cours pendant l'examen.

Conséquence : le nombre d'étudiants validant leur année universitaire va être en hausse. Si dans un premier temps cette hausse en réussite est louable, dans un second il convient de s'interroger sur la capacité d'absorption de ces réussites en terme de moyens et de structures à la rentrée 2020. Une solution pour les instances dirigeantes de l'Université : le distanciel via le numérique avec comme conséquence majeure la diminution des pratiques, cœur de l'action motrice, mais aussi à contrario une économie budgétaire conséquente pour l'Université.

Deuxième questionnement :

Nous le savons, l'enseignement en présentiel coûte cher : frais de fonctionnement des locaux (gymnase, salle de gymnastique, locations des stades, entretiens piscines, etc.) et moyens humains. Comment ne pas croire que sous prétexte de crise sanitaire, l'Université souhaiterait mettre en avant les outils numériques au détriment des pratiques sous prétexte d'économies budgétaires ?

Conséquence : des enseignements dégradés et dépersonnalisés ne plaçant plus le corps comme vecteur privilégié de communication humanisée et de l'intervention pédagogique.

Troisième questionnement : normes sanitaires sécuritaires et pratiques sportives, prétextes de formations et d'enseignements à distance ?

Les fédérations sportives ont déjà bien entamé le chantier en proposant des protocoles pour pratiquer en gardant les logiques internes des APSA. Côté université, la norme 20/80 (20% de présentiel et 80% de distanciel) que veut imposer l'Université de CAEN à l'ensemble de ses composantes pour la rentrée de septembre 2020 impose aux STAPS de CAEN 36 heures de pratique toutes APSA confondues pour les licences 1 sur le premier semestre. Autant dire qu'une telle norme est impossible à mettre en place et annonce une disparition certaine des offres de formation centrées sur l'action motrice en terme de pratiques. En jouant sur le curseur de la peur que représente le Covid, le management universitaire de CAEN impose une pression temporelle source d'anxiété en imposant une réflexion des enseignements sur la norme du 20/80 avant le 8 juin en envisageant le scénario du pire. Pourtant, le professeur DELFRAISSY, Président du conseil scientifique, annonçait déjà dès le 6 juin que la situation sanitaire était sous contrôle et qu'il fallait laisser les gens vivre. Thomas LEGRAND (Edito éco à 7h45 du 8 juin 2020) (<https://www.franceinter.fr/>).

Alors que les cafés, les restaurants, les grandes surfaces et les grands magasins sont ouverts au public, que les transports retrouvent un fonctionnement normal (les trains pourraient dès la mi-juin, être remplis de passagers, installés au coude à coude, utilisant un seul et même couloir. Les campings reçoivent des vacanciers, les plages des plagistes et **les universités... restent vides !**

A CAEN, ce vide, la Présidence de l'Université veut l'imposer par la voie d'un déconfinement confiné. L'UFRSTAPS est le premier impacté. Dans cette optique, de nouvelles expressions apparaissent : hybridation des enseignements dégradés, travaux pratiques (TP) distanciel.

A lui seul, le qualificatif « dégradé » veut tout dire.

Quand bien même, les enseignements pratiques à distances baptisés « TP distanciel » interrogent : les apprentissages moteurs à distance comme hérésie antinomique du cœur de notre métier d'enseignant d'EPS !

Il n'est pas non plus concevable et il est dangereux pour le sens de notre métier de montrer que nous pouvons travailler avec des pratiques en distanciel, nous serions TOUS dépourvu de notre substantifique moelle !!!

Il est déjà difficile pour nos étudiants.es de L1 en difficulté de progresser avec 18h de pratique. Qu'en sera-t-il avec 12, 14h voire moins ?

Rappelons à cette occasion également que notre offre de formation en Licence 1 connaît déjà la peau de chagrin avec la réforme SANTE.

20/80-2S2C-NUMERIQUE : MEME COMBAT !?

L'université de Caen serait donc une université pilote pour promouvoir le numérique comme source d'économie budgétaire. Ainsi, certains de ces responsables sont les promoteurs nationaux. Le vice-président délégué aux transformations pédagogiques est lui-même conseiller auprès de la « Mission de la Pédagogie et du Numérique pour l'Enseignement Supérieur » (MiPNES). La vice-présidente déléguée CFVU vie étudiante et numérique est présidente du GIP FUN-MOOC, groupement d'intérêt public avec pour objet de constituer un dispositif mutualisé au service de la stratégie des établissements permettant la diffusion de cours en ligne aux formats de type MOOC/SPOC, et mettant ainsi en valeur une offre académique francophone.

Parallèlement, à l'autre bout de la chaîne des formations, la mise en place du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) dans le secteur primaire par le Ministre de l'Éducation Nationale contribue à une mise en danger de la spécificité de la discipline EPS. En effet, en surfant sur le déconfinement lié à la crise sanitaire, le ministre organise concrètement l'intervention des clubs et des associations sur le temps scolaire afin d'aider les enseignants à encadrer leur classe en petits effectifs selon les normes sanitaires en vigueur à l'heure actuelle. Or nous le savons, tant par sa formation que pour ses missions, le métier d'éducateur sportif ne se donne pas les mêmes prérogatives d'encadrement que celui des enseignants.es formés.ées à l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive spécialistes qu'ils.elles sont de la pédagogie de l'action motrice en milieu scolaire.

Il convient aussi de se demander à l'orée de la rentrée 2020 ce qu'il en sera de ces 2S2C dans le secondaire. « L'Union Nationale du Sport Scolaire qui fédère l'ensemble des associations sportives animés par les enseignant.es d'EPS s'est lancée, via sa direction nationale, dans cette procédure sans consultation aucune de ses instances. Elle joue ainsi le rôle d'entremetteuse entre les fédérations sportives, les services de l'éducation nationale et les collectivités territoriales pour mettre en place le 2S2C sans les enseignant.es qui composent pourtant la chair et le cœur de l'UNSS... C'est donc l'ensemble du ministère de l'Éducation nationale et l'UNSS qui joue contre ses propres agents. ». (cf communiqué de presse du SNEP-FSU du 14 mai 2020 – 2S2C, un acronyme destructeur-)

En bref, de l'Université à l'enseignement primaire et sur l'ensemble du continuum de formation de l'élève, il apparaît indispensable et incontournable qu'en tant qu'enseignants d'EPS nous prenions en main notre destin pour affirmer le sens de notre métier lié à nos valeurs éducatives de pratiques corporelles en action dans le milieu scolaire.

Nous devons TOUS nous exprimer et être force de proposition pour affirmer notre spécificité auprès des parents, des collègues des autres disciplines et de nos hiérarchies d'établissement en relatant ce qui se trame pour l'EPS et nos formations universitaires.

AGIR ce n'est pas forcément se plier à ce que l'on veut nous faire SUBIR !!!

Nous le croyons profondément !

Frédéric SCHELLOS

Enseignant d'EPS

Délégué de la section syndicale de l'UFRSTAPS de l'Université CAEN NORMANDIE

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/calvados/caen/coronavirus-fac-caen-rentree-80-enseignements-pourraient-avoir-lieu-distance-1836612.html>

https://www.liberation.fr/debats/2020/06/06/contre-l-uberisation-de-l-enseignement-des-activites-physiques-et-sportives_1790422